

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-722554

125049

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1692

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BOUAB LAILA

Date de naissance :

02/03/1952

Adresse :

Residence MANSOUR Imm. R5 Apt. 15
mansouria par normandie

Tél. : 0663 41 24 25 Total des frais engagés : 18 97 DHS Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

21/07/2022

Nom et prénom du malade :

BOUAB LAILA

Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Nature de la maladie :

ce ophthalme

Conjoint Enfant

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 09/08/2022

Signature de l'adhérent(e) :

Cady



INPE: 091029736

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/07/2022	CS.	250 D		INP :

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ATLANTIC Rue de la Gare - El Aia - Km 1 Mimouza - Mohammed Tél: 05 23 33 00 47	01/07/2022	164,00

ANALYSES - RADIOPH		
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX					
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre		Montant détaillé des Honoraires	
		AM	PC	IM	IV
OPTICIEN OPTIQUE N° 22 Comp. El Aia - Palestine El Aia - Mohammed Tél: 05 23 30 50 46	28/7 2022				1800

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DEBUT D'EXECUTION	
FIN D'EXECUTION	
COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DATE DU DEVIS	
DATE DE L'EXECUTION	

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
G	00000000	00000000
B	35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

ADAM OPTIC AO بصریات آدم

N°22 Complexe Louma Bd Palestine
El Alia - Mohammedia
Tél : 05 23 30 30 46

FACTURE

N° 003246

رقم 22 إقامة لمى شارع فلسطين
العلية - المحمدية
الهاتف : 05 23 30 30 46

Mohammedia le : 28/07/2022

M : BOUAB LAÏL A.

VL

OD : cyl sph	(75 -0,25)	+ 2,25
OG : cyl sph	(90 -0,25)	+ 2,25

VP

OD : cyl sph	/	225
OG : cyl sph	/	225

2

Verres :	Variofog 5	1.000
	AR 4%	

1

Monture :	19994	500
-----------	-------	-----

Arrête la présente Facture à la somme de :

1.500

Mr. BOUAB LAÏL A.

ICE:
000551807000023

AO ADAM OPTIC
OPTICIEN OPTOMETRISTE
N° 22 Complexe Louma Bd Palestine
El Alia - Mohammedia
Tél : 05 23 30 30 46

Dr TRITKI Nadia

**Spécialiste des maladies et chirurgie
des yeux des adultes & enfants**



Diplômée de la faculté de médecine de Casablanca
Ancienne interne de l'hôpital 20 Août

د. الطريطيقي نادية

إختصاصية في طب و جراحة العيون

للكبار و الصغار

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء

طبيبة داخلية بمستشفى 20 غشت سابقا

Mohammedia, Le : 21 juillet 2022

Mme BOUAB Laila

164,00

1/ THEALOSE

1 goutte 3 fois par jour , 3 Mois

PHARMACIE ATLANTIC
Boulevard Abderrahmane Sidi Maâa Raba Km1
El Attala - Mohammedia
Tél: 05 23 33 00 47

Dr. TRITKI Nadia
Dpt. Ophtalmologie
67 Bd. Abdelkrim El khattabi - El alia - Mohammedia
2ème Etage N°4 El alia - Mohammedia
Tel: 05 23 32 22 12

3 662042 003295

Distribué au Maroc par :
Laboratoires SOTHEMA
B.P. N°1, 27182 Bouskoura - Maroc
N° 19 Avenue Hassan II - Maroc
1573/2016/DMP/20/DM
PPC : 147,00 DH

VR2762C10MAS/09/19



LOT 625317

2021-11

2023-10

3 32 22 12 / 9 : 67, boulevard Abdelkrim al khattabi,
2^{ème} étage appt n° 4 (au-dessus BIM), El alia - Mohammedia
67 شارع عبد الكريم الخطابي، حي العيون، الشقة رقم 4 (فوق بيم) العالية - المحمدية

Dr TRITKI Nadia

**Spécialiste des maladies et chirurgie
des yeux des adultes & enfants**

Diplômée de la faculté de médecine de Casablanca
Ancienne interne de l'hôpital 20 Août



د. الطريطيقي نادية

اختصاصية في طب و جراحة العيون

للكبار و الصغار

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء

طبيبة داخلية بمستشفى 20 غشت سابقا

Mohammedia, Le : **21 juillet 2022**

Mme BOUAB Laila

Monture + verres correcteurs progressifs
Organiques Antireflets

VL :

OD = + 2.25 (- 0.25 à 85°)

OG = + 2.75 (- 0.25 à 90°)

VP :

ODG = Add : + 2.25

AO ADAM OPTIC
OPTICIEN OPTOMETRISTE
N° 22 Compagnie Louisa, Bd. Palestine
El Alia, Mohammedia
Tel.: 05 23 30 30 46

Dr. TRITKI Nadia
OPTICAL optométriste
67, Bd. Abdelkrim al khattabi Hay Laayoune
2ème Etage N° 4 EL ALIA Mohammedia
Tel.: 05 23 32 22 12

_____ : 05 23 32 22 12 / _____ : 67, boulevard Abdelkrim al khattabi,
Hay laayoune 2^{ème} étage appt n° 4 (au-dessus BIM), El alia - Mohammedia
67 شارع عبد الكريم الخطابي، حي العيون، الشقة رقم 4 (فوق بيم) العالية - ام محمدية